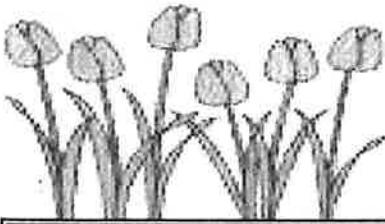




LE P'TIT CURIEUX



volume 3 • numéro 2 • Mars 2010



Le mot du coordonnateur



Vous devez nous faire parvenir vos articles ou vos annonces pour le prochain numéro avant le 1^{er} juin 2010. Merci !

Collaborateurs :

François Bernard
819-397-4616

Jenylee Bisson

Ghislaine B Lampron
819-397-5664

Marie-Claude Rocheleau
819-397-2964

Tiffany Sauvage

France Valence
819-397-2539

Bonjour,

Déjà le printemps frappe à nos portes avec son soleil et les journées qui commencent à s'allonger. J'espère que l'hiver ne fut pas trop dur et que vous en avez profité au maximum.

Beaucoup d'activités se sont déroulées dans notre municipalité au cours des derniers mois et furent couronnées de succès. BRAVO à tous les organisateurs et à tous les bénévoles qui ont participé à la tenue de ces événements qui ont mis de la vie dans la communauté. BRAVO aussi à tous ceux qui y ont participé car sans votre support ces activités n'auraient pas lieu d'être.



Le journal lance un concours d'orthographe



Trouver une ou des fautes d'orthographe dans notre édition et vous pourriez vous mériter un dictionnaire : **MULTI DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE !**

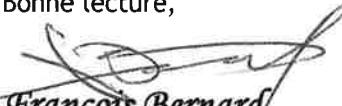
Ce concours se déroulera pour cette parution ainsi que les trois prochaines et il est commandité par la Société Saint-Jean-Baptiste. Le prix sera tiré à la séance du conseil municipal du 3 mai prochain parmi les coupons reçus ayant de bonnes réponses déposées soit au Dépanneur St-Lucien ou soit au bureau municipal dans les boîtes prévues à cet effet avant le 11 avril 2010 à midi. Le ou la gagnant(e) sera avisé(e) par téléphone advenant son absence à la séance du conseil. Le coupon de participation se retrouve à la page 16 dans ce journal.

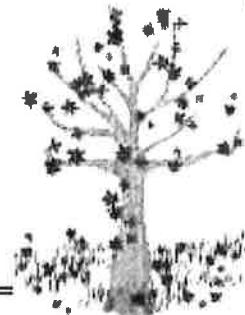
Vous verrez encore dans votre journal que tous les organismes ne chômeront pas ce printemps. Continuez à les encourager en assistant aux différentes activités qu'ils vous proposeront et pourquoi pas vous impliquer comme bénévole. Vous verrez que vous en ressortirez grandis et fiers.

Dans un autre ordre de sujet, pour ceux qui attendent avec impatience la venue d'Internet haute vitesse, sachez que le dossier suit son cours et que la conclusion ne saurait tarder. Il ne manque plus que l'octroi de la subvention fédérale pour nous permettre de conclure une entente de service qui procurera ce service aujourd'hui indispensable à la plupart des gens.

En terminant, je tiens à remercier tous les organismes qui nous ont fait parvenir un texte et tous les bénévoles du journal qui ont participé à ce numéro.

Bonne lecture,


François Bernard
Coordonnateur du journal





Les nouvelles du conseil municipal



Le mot de la mairesse

Bonjour à toutes les Luciennoises et à tous les Luciennois,

Voici quelques informations au niveau de notre vie municipale.

Le travail se poursuit. Dix comités ont été constitués soient l'administration, l'aménagement et l'urbanisme, les bâtiments, l'école, l'environnement, les finances, les loisirs et la culture, la sécurité incendie, la sécurité publique et la voirie. Le mode de fonctionnement de ces comités a été établi. Les conseillers et les employés municipaux évoluant au sein des comités définissent actuellement leurs champs d'intervention pour 2010.

Je vous informe également que la Municipalité de la Paroisse de Saint-Lucien a renouvelé avec la Ville de Warwick notre entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture. Cette entente permet aux citoyens de notre municipalité l'accès aux services ci-dessous décrits, avec les mêmes avantages, conditions et contraintes, que les usagers provenant de Warwick. Voici les services offerts :

- 
- Hockey mineur.....215.00 \$
 - Patinage artistique.....215.00 \$
 - Cours « Apprendre à patiner » 10 semaines.....71.00 \$
 - Bibliothèque.....74.00 \$
 - Terrains de jeux.....74.00 \$
 - Tennis.....32.00 \$
 - Piscine.....32.00 \$

Si vous êtes intéressés par un de ces services, nous vous demandons de communiquer avec notre municipalité afin d'obtenir des informations additionnelles concernant les modalités d'inscription. Vous pouvez nous rejoindre au numéro suivant 819 390-4679.

Nous poursuivrons nos démarches afin de permettre aux citoyens de Saint-Lucien de bénéficier de services sportifs et culturels à moindre coût.

Suzanne Pinard Lebeau, mairesse

Le mot de l'inspecteur

Bonjour à tous,

Le printemps arrive bientôt et vous avez peut-être un projet de rénovation ou de construction. Je vous rappelle que vous devez demander un permis pour tout genre de rénovation ou construction. Le permis est aussi obligatoire lors de l'installation d'une piscine!

De plus, n'oubliez pas que la date limite pour enlever les abris d'auto temporaire (abris tempo) est le 15 avril. Je vous invite à communiquer avec moi pour toute autre information.

Merci!

Alain Turcotte, inspecteur municipal
Bur. : 819-390-4679 ou cell. : 819-388-4679





Les nouvelles du conseil municipal (suite)



Résumé de la séance du conseil de décembre 2009

Réunion du 7 décembre 2009

- **Liste des comptes de taxes impayés** : Résolu que les comptes qui auront des arrérages de plus d'un an ou ayant été déterminés par le dit conseil, que ces propriétaires auront une correspondance par « courrier recommandé » avant la transmission à la MRC Drummond, afin de les prévenir des procédures qui suivront le cas échéant.
- **Avis de motion** : règlement de taxation pour l'année 2010.
- **Avis de motion** : Modification du règlement 2008-002 / Procédures d'assemblée.
- **Climatisation** Résolu d'autoriser M. Desrosiers à faire l'installation de contrôleur de température pour les appareils de climatisation pour la salle communautaire.
- **Calendrier des séances du conseil 2010** : Considérant l'article 148 du code municipal, il est résolu que les séances régulières du conseil municipal pour l'année 2010 se tiendront à 19h30 heures les 11 janvier, 1^{er} février, 1^{er} mars, 6 avril, 3 mai, 7 juin, 5 juillet, 16 août, 7 septembre, 4 octobre, 1^{er} novembre, 6 décembre.
- **Résolu** de renouveler la police d'assurance municipale avec le MMQ pour l'année 2010 incluant la couverture pour les Loisirs St-Lucien.
- **Nomination de divers comités de travail** : Résolu de nommer des comités de travail en désignant les membres comme suit et que Mme la maire fait partie de tous les comités créés.

• Voirie	Gilles Houde, François Bernard
• Sécurité incendie	Sylvie Lampron, Ghislaine B. Lampron
• Sécurité publique et urgence	Raymond Breton, Ghislaine B. Lampron
• Aménagement et urbanisme	Gilles Houde, Sylvie Lampron, Marie-Claude Rocheleau, Raymond Breton
• Loisirs	Gilles Houde, Marie-Claude Rocheleau, Raymond Breton
• Culture	Marie-Claude Rocheleau, Ghislaine B. Lampron
• École (besoins fonctionnels)	Marie-Claude Rocheleau, Ghislaine B. Lampron
• Bâtiment	Gilles Houde, François Bernard, Sylvie Lampron
• Environnement	Sylvie Lampron, Ghislaine B. Lampron
• Administration	François Bernard, Sylvie Lampron, Marie-Claude Rocheleau, Raymond Breton
• Finances	François Bernard



- **Marquage supplémentaire - rapport** : Rapport pour le marquage de chassée sur la Route des Rivières : coût total des travaux 1046 \$.
- **Résolu** que MM Pierre boulanger, patrouilleur et responsable des licences, Sébastien Quirion, patrouilleur, et que Philippe Labonté, directeur de la SPAD soient désignés pour émettre des constats d'infraction pour la Municipalité. Également résolu que la présente résolution abroge et remplace la résolution 2009-05-126.
- **Résolu** de renouveler l'entente loisir pour l'année 2010 avec la Ville de Warwick et de désigner Mme la maire et la directrice générale comme signataires pour et au nom de la Municipalité
- **Liste des biens loisirs - couverture d'assurance** : Demande est faite au président des loisirs St-Lucien d'une copie de la liste afin que nous puissions la remettre au MMQ pour couverture d'assurance.

Réunion du 17 décembre 2009 (séance extraordinaire)

- **Avis de motion** : Modification règlement 2007-005 - Vidange systématique des fosses septiques - Modification no 1. Résolu de nommer l'inspecteur, M. Alain Turcotte, comme fonctionnaire désigné pour l'application du règlement concernant la vidange des boues septiques.
- **Règlement 2009-07 (modification règlement 2008-002) - procédures d'assemblée - modification no 1** : La période de question est portée à 30 minutes maximum.
- **Résolu** d'autoriser l'inscription de la Municipalité au programme financier PIMQ pour le projet intitulé « changement d'ouverture, École des Deux-Rivières »
- **Résolu** que le bureau municipal soit fermé du 23 décembre 2009 au 6 janvier 2010 inclusivement.



Les nouvelles du conseil municipal (suite)



Résumé de la séance du conseil de décembre 2009 et janvier 2010 (suite)

Réunion du 21 décembre 2009 (séance extraordinaire)

- **Présentation et adoption du budget (année 2010)** : Résolu d'adopter le budget pour l'année financière 2010, présentant des revenus et des dépenses équilibrés.
- **Présentation et adoption du programme triennal en immobilisations** : Résolu d'adopter le programme des dépenses en immobilisations 2010, 2011, 2012 : 2010-001.
- **Présentation et adoption du règlement de taxation 2010.**
- **Règlement 2009-008 - Vidange systématique des fosses septiques - Modification no 1** : Résolu d'adopter le règlement avec deux modifications aux articles 13 et 18.

Réunion du 7 janvier 2010 (séance extraordinaire)

- **Résolu** de présenter à Mme Louise Tessier la proposition acceptée par le conseil municipal. Résolu d'autoriser Mme la mairesse à conclure et à signer cette entente pour et au nom de la Municipalité.

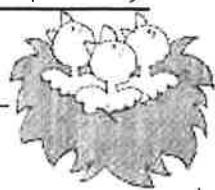
Réunion du 11 janvier 2010

- **Personnel** : Résolu de confirmer l'engagement de Mme Sonia Hamel à titre de commis selon les besoins au taux horaire de 10.75 \$/heure rétroactif au 21 décembre 2009, pour un budget maximal de 5 000 \$ pour l'année 2010.
- **Résolu** de maintenir le statu quo quant aux conditions de travail pour les employés municipaux.
- **Renouvellement cotisation et cautionnement ADMQ** : Résolu de renouveler la cotisation ainsi que le cautionnement à l'ADMQ au montant de 514 \$ plus taxes.
- **Résolu** de renouveler notre assurance comprenant l'entretien et la fourniture d'encre au montant de 0.0218 \$ pour l'année 2010.
- Résolu de renouveler les contrats d'entretien et de soutien des applications ainsi que le contrat de service sur place avec PG Govern, pour l'année financière 2010.
- **Remplacement de la résolution 2009-12-242/ afin d'inclure M. Breton au comité des finances**. Résolu à l'unanimité.
- **Garage - projet mezzanine** : Résolu d'octroyer à Construction Bernier Inc. la construction d'une mezzanine selon l'offre déposée pour la somme de 2 075 \$ plus taxes.
- **Garage - gouttières** : Résolu d'octroyer à Les Gouttières Collins-Bellerose la pose de gouttières selon l'offre déposée au montant de 735 \$ plus taxes.
- **Résolu** d'approuver un montant complémentaire au contrat d'entretien d'hiver à Cie 2750-0552 Qc Inc. concernant la saison 2009-2010 pour le « Grand circuit et pont » au montant de 5 000 \$ plus taxes, en raison des restrictions occasionnées par les modifications mentionnées à la charge réduite.
- **Demande d'entente carrières-sablières (St-Félix)** : Résolu d'indiquer à la Municipalité de St-Félix-de-Kingsey l'intention du conseil municipal pour la discussion quant à une entente pour une carrière-sablière située sur notre territoire et circulant principalement sur le territoire de St-Félix-de-Kingsey pour rejoindre une route provinciale.
- **Résolu** de céder gratuitement à M. Michel Gardner le ponceau ayant été retiré sur le 4^e Rang, celui-ci étant déjà entreposé chez ce dit contribuable sans frais depuis son retrait et que les frais de transport jusqu'à la municipalité sont élevés.
- **Appui CPTAQ-Fiducie immobilière Ginsco** : Résolu d'appuyer la demande.
- **Résolu** d'autoriser une subvention pour l'année 2010 de 5 000 \$ (versement mars 2010).
- **Résolu** de participer à l'hommage aux bénévoles par la remise d'épinglettes du centième de la municipalité.
- **Nomination d'un vérificateur (SamsonBélair/deloitte & Touche)/ reddition des comptes**
- **Résolu** d'informer le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.



Les nouvelles du conseil municipal (suite)

Résumé de la séance du conseil de février et mars 2010



Réunion du 1^{er} février 2010

- **Démission de Mme Louise Tessier pour raisons personnelles.** Le poste sera ouvert incessamment.
- **Résolu d'appliquer une augmentation de 0.6 % pour les salaires de la directrice générale, l'inspecteur et le concierge pour l'année 2010 et ce rétroactivement au 1^{er} janvier 2010.**
- **Résolu d'informer la Sûreté du Québec qu'aucune application d'un règlement d'alarmes n'est prévue pour l'instant.**
- **Résolu que la Municipalité demande à l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 911 du Québec de verser dès que possible à CAUCA toutes les remises de la taxe imposée en vertu de l'article 244.68 de la loi sur la fiscalité municipale qui lui sont dues.**
- **Entente Pont Gagnon :** Résolu d'approuver l'entente présentée et d'autoriser Mme la mairesse ainsi que la directrice générale à signer la dite entente pour et au nom de la municipalité.
- **Demande d'entente carrière-sablière (St-Félix) :** Résolu de proposer une entente avec la municipalité de St-Félix-de-Kingsey selon certaines conditions lesquelles font parties de la résolution. Il est résolu également d'autoriser Mme la mairesse et la directrice générale de conclure et signer une telle entente pour et au nom de la municipalité.
- **Avis de motion afin de modifier la réglementation pour la circulation lourde** et de déterminer un circuit précis pour l'application d'une entente avec la municipalité de St-Félix-de-Kingsey.
- **Abat-poussière :** Résolu d'octroyer Entreprises Bourget Inc. pour l'épandage de lignosulfonate d'ammonium 35 % sur le territoire de la municipalité, le tout selon les directives de l'inspecteur quant aux endroits, concentration et période d'épandage.
- **Demandes de soumission - voirie :** Il est résolu d'autoriser l'inspecteur à faire des demandes de soumission pour les travaux de marquage de chaussée, fauchage, et rapiéçage selon un budget prévu pour l'année 2010.
- **Dossier d'infraction :** Résolu de permettre la transmission d'un dossier pour traitement, à notre aviseur légal, concernant une résidence incendiée dont la démolition n'a pas été effectuée dans les délais malgré une extension dans l'attente d'un projet de vente.
- **Résolu d'appuyer la demande de Fiducie Immobilière GINSCO auprès de la CPTAQ.**

Réunion du 1^{er} février 2010

- **Résolu d'octroyer à Pelou-Tech l'entretien des pelouses entretenues par la municipalité pour la saison 2010.**
- **Résolu d'octroyer aux Entreprises Alain Bélanger le fauchage des bordures de certaines routes, rues ou rangs pour l'été 2010 sous la responsabilité de l'inspecteur quant aux besoins et aux équipements nécessaires.**
- **Résolu d'octroyer à Lingco Sigma Inc. le lignage de la chaussée pour la saison 2010 sous la responsabilité de l'inspecteur quant aux besoins précis déterminés lors des travaux.**
- **Rapiéçage :** Suite à l'ouverture de deux soumissions en date du 22 février 2010, il est résolu de retenir les services de Pavage Veilleux 1990 Inc.
- **Résolu de retenir les services de J. Noel Francoeur Inc. pour le nivelage de notre réseau routier pour la saison 2010. Les besoins seront sous la supervision de l'inspecteur.**
- **Entente demandée par St-Félix/Carrières-sablières :** Nous avons transmis notre désir de répondre à leur demande tenant compte de la distance des trajets respectifs.
- **Une correspondance a été transmise afin de clarifier la situation des installations septiques en suspens et une grande partie des citoyens concernés ont déjà répondu.**
- **Jeudis en chanson :** Résolu d'adhérer au programme les jeudis en chanson au coût de 100 \$ sous la responsabilité de la Société St-Jean-Baptiste-Centre-du-Québec.





CÉLÉBRATIONS DOMINICALES

Nous rappelons qu'il y a désormais une alternance dans l'horaire de la célébration dominicale, ce qui permet d'avoir l'heure habituelle au moins six mois par année.

Samedi à 19h00 (mois impairs)

01 Janvier	03 mars	05 mai	07 juillet
09 septembre	11 novembre		

Dimanche à 9h45 (mois pairs)

02 février	04 avril	06 juin	08 août
10 octobre	12 décembre		

NOUVEAU FEUILLET PAROISSIAL

Un nouveau feuillet paroissial a vu le jour à la mi-février pour s'arrimer à la nouvelle paroisse St-Luc qui regroupe les communautés de St-Joachim, St-Cyrille, St-Félix et St-Lucien.

Le feuillet de la paroisse St-Luc sera imprimé toutes les semaines et on pourra se le procurer à l'église et à la caisse populaire Desjardins.

Nous remercions tous les commanditaires qui soutiennent généreusement la publication du feuillet paroissial.

Si des organismes veulent transmettre des informations par le feuillet paroissial, veuillez contacter Thérèse Beauregard au numéro 397-2847 ou par internet : gardenia@9bit.qc.ca

Merci à Thérèse qui prépare le feuillet paroissial depuis plusieurs années et qui continue de recueillir les informations.

PARCOURS CONFIRMATION

Les jeunes qui sont en sixième année ou qui ont 11 ans et plus et qui ont vécu le parcours pardon-eucharistie peuvent s'inscrire au parcours conduisant à la confirmation qui débutera à la fin de mars.

Information : Marie-Claude Coupal,
agente de pastorale 478-8816
ou au presbytère 397-2344.

CÉLÉBRATIONS COMMUNAUTAIRES DU PARDON

Dimanche 28 mars	03 h 30 Notre-Dame-du-Bon-Conseil
	19 h 30 St-Cyrille

Lundi 29 mars	19 h 30 St-Lucien
---------------	-------------------



CÉLÉBRATIONS DE LA SEMAINE SAINTE

Jeudi saint (1 ^{er} avril)	16 h 00 à St-Cyrille
	19 h 30 à St-Félix

Vendredi saint (2 avril)	15 h 00 à St-Lucien et St-Cyrille
--------------------------	-----------------------------------

Samedi saint (3 avril)	20h00 à St-Cyrille
------------------------	--------------------

Pâques (4 avril)	08 h 30 à St-Joachim
	09 h 45 à St-Lucien et St-Cyrille
	11 h 15 à St-Félix

PAIN PARTAGE

Les Chevaliers de Colomb cherchent des bénévoles pour la distribution du pain partage qui se tiendra le vendredi saint prochain soit le 2 avril. Les départs de la distribution se feront à partir du centre communautaire dès 8h00 am. Les profits de la vente seront donnés aux élèves de l'école des 2 Rivières pour leurs sorties de fin d'année.

Si vous êtes intéressés à être bénévole ou à réserver votre pain, veuillez téléphoner à François au 819-397-4616.



La fabrique/Vie paroissiale (suite)



URGENCE HAÏTI

Développement et Paix
1425 boul.René-Lévesque ouest, 3^e étage
Montréal (Québec) H3G 1T7
Tél : 1-888-664-3387
Internet : www.devp.org



Nous sommes tous bouleversés par ce que vivent les gens d'Haïti depuis le tremblement de terre de janvier dernier. Plusieurs ont fait parvenir des dons par différents organismes. Il est toujours temps d'apporter sa contribution et on peut le faire, entre autre, par Développement et Paix, organisme qui représente les catholiques du Canada auprès des pays en voie de développement ou qui connaissent un sinistre

UNE NOUVELLE PAROISSE OU UNE PAROISSE NOUVELLE?

Depuis le 1^{er} janvier dernier une nouvelle paroisse est née : la paroisse St-Luc. Elle est née du regroupement des paroisses St-Félix, St-Lucien, St-Cyrille et St-Joachim, après une démarche de cinq ans.

Une nouvelle paroisse pour s'adapter à une nouvelle réalité : moins de personnel, moins de moyens financiers, moins de pratiquants, des bénévoles vieillissants, une mobilité accrue des gens pour répondre à leurs besoins, une recherche de sens par l'expérience plutôt que par la connaissance, la fin de l'enseignement religieux à l'école.....

Une nouvelle paroisse pour une nouvelle réalité. Oui, mais ce n'est là qu'une première étape ou plutôt un signal pour nous inviter à nous tourner ensemble vers le véritable défi qui consiste à favoriser la naissance d'une paroisse nouvelle.

En fait, une nouvelle paroisse pour une paroisse nouvelle, c'est-à-dire renouvelée, différente, mieux ajustée au vécu actuel des hommes, des femmes, des jeunes, afin d'aider chacun à s'humaniser et à s'engendrer dans un milieu toujours plus humain.

Donc, une nouvelle paroisse, non pas pour entretenir ce qui s'est toujours fait mais pour ouvrir de nouveaux espaces ou l'être humain mis en contact avec la Parole de Dieu deviendra davantage lui-même et capable d'aimer en vérité selon le désir même de Dieu.

Que sera cette paroisse nouvelle? Il n'y a pas de modèle préétabli à reproduire. La paroisse nouvelle surgira dans la mesure où nous serons à l'écoute des aspirations profondes de l'homme d'aujourd'hui et attentifs aux appels de l'évangile pour notre temps.

Une paroisse nouvelle, c'est tout un défi mais un défi à vivre dans l'espérance c'est-à-dire sans nous crisper sur le passé comme si le présent et le futur ne pouvaient pas générer du bon et sans nous laisser paralyser par nos peurs en acceptant de voir les problèmes réels et de mettre ensemble la main à la pâte.

La paroisse nouvelle aura de moins en moins à voir avec l'institution qui encadre et de plus en plus avec la semence jetée en terre. C'est beaucoup plus modeste mais combien plus porteur de vie.

Portons dans la prière notre paroisse.

Jean-Claude Poitras



Bonjour chers amis de la Fadoq Saint-Lucien,

Voici les activités prévues pour les prochains mois :

- Dîner à la cabane à sucre l'Érable Rouge de Saint-Valère, mercredi le 31 mars à 11h30.
- Assemblée générale du club Fadoq, mercredi le 28 avril à 14h; un goûter sera servi.
- Nos activités tous les mercredis à 14h au centre communautaire.
- Nos soirées de danse tous les 4^e samedis du mois, à 20h au centre communautaire.

Gilles Bouchard, président



Trucs pour cultiver sa mémoire

On dit, « La mémoire est une faculté qui oublie ». Qui dit faculté, dit une aptitude, une capacité. Or, les aptitudes et les capacités peuvent se développer. Il existe nombre de trucs, de moyens, d'outils, pour développer sa mémoire.

D'abord votre mémoire est le premier et le principal outil utilisé tout au long de votre vie. Son efficacité dépend de la façon dont vous l'utilisez. Ce qui fait défaut et ce qui limite notre mémoire, bien souvent, c'est le manque d'effort, le manque d'attention ... Si aucun effort n'est fait pour conserver l'information captée, elle disparaîtra rapidement et vous oublierez. Il est donc important de noter ce qui suit :

1. N'essayez pas de tout retenir à tout prix ;
2. Prenez des notes pour vous aider ;
3. Révisez occasionnellement, l'information essentielle dont vous pourriez avoir besoin

Voici quelques trucs qui vous permettront de maximiser votre mémoire:

- Noter les informations à retenir par ordre alphabétique - elles seront plus facilement repérables.
- Demander à quelqu'un de nous le rappeler - demander le secours de quelqu'un pour nous aider à nous souvenir ou simplement demander la réponse.
- Noter sur un calendrier : Écrire sur un calendrier, dans un agenda, etc., ce dont nous devons nous rappeler.
- Se répéter à soi-même, de temps à autres, ce que l'on cherche à mémoriser.
- Passer mentalement en revue ce qui s'est produit ou qui peut se produire dans le but de se remémorer quelque chose.

- Utiliser des photographies pour se rappeler certains événements.
- Ranger un objet dans un endroit où l'on sera certain de le retrouver.
- Écrire dans un carnet que l'on peut apporter avec soi ce que l'on ne veut pas oublier.
- Dire quelque chose à quelqu'un ou demander à quelqu'un de répéter ce que nous avons dit.
- Lier des choses entre elles par une histoire que nous contons à leur sujet ou par des phrases que nous formulons à leur propos.
- Écrire ou imaginer une partie de l'information dans l'espoir de raviver d'autres souvenirs.
- Écrire sur sa main l'information à ne pas oublier ou mettre un ruban autour de son doigt pour se souvenir.

PROFITER DE LA VIE AU MAX...!

À l'automne de notre vie, il est important de profiter de la vie au maximum dès aujourd'hui... ainsi qu'à chaque jour du reste de notre vie! Voici un petit truc SANTÉ pour profiter de la vie au maximum, à chaque matin, prenons quelques instants pour: (1) Réfléchir et prendre conscience que nous avons la capacité de choisir ce que nous avons envie de vivre aujourd'hui; (2) A chaque matin, devant le miroir, décider d'être heureux durant cette nouvelle journée et, s'engager à ne faire que ce qui nous plaît et refuser de vivre ce qui nous déplaît; (3) Refuser de faire ce qui me laisse indifférent ou me bouleverse (ce peut être côtoyer certaines personnes aussi); (4) Faire ce que nous avons à faire d'important aujourd'hui et refuser de le reporter à plus tard; (5) Rechercher et accepter de vivre des expériences nouvelles aujourd'hui!

Ce petit truc simple n'admet pas de relâche... chaque nouvelle journée est un éternel recommencement... profiter de la vie au maximum aujourd'hui se vit à chaque jour... la santé du corps et de l'esprit ne se reporte pas à plus tard... qui sait ce que demain nous réserve...! Choisir ce truc SANTÉ est facile parce qu'il est entièrement à notre portée et sous notre contrôle! Choisir de profiter de la vie au maximum aujourd'hui, c'est accepter de vivre... accepter de bouger... accepter d'être heureux... n'est-ce pas ce à quoi nous aspirons? Profiter de la vie au maximum c'est d'accepter de vivre rien que des événements heureux! N'attendons pas après les autres... n'attendons pas que les autres décident pour nous.... ça viendra bien assez tôt!

Signé : Colette Cloutier, Chroniqueure Fadoq



Le cercle de Fermières



Le Cercle de Fermières de Saint-Lucien est très actif en ce moment, nous faisons un tirage de billets au profit de notre cercle qui aura lieu le 9 juin, voici la liste de prix :

Le premier prix : une nappe tissée grain d'orge, environ 60x76, avec franges

Le deuxième prix : un ensemble de napperons tissés

Le troisième prix : sacs tissés pour vos emplettes ou autre

Nous avons présentement des billets à vendre au coût de 5.00 \$ le livret (6 billets par livret) ou de 1.00 \$ du billet. Vous pouvez vous procurer des billets auprès des membres du comité suivant :

Marcelle Lemay 819 -390-8165
Annette Houde 819-397-2905

Rita S. Lampron 819-397-2872
Ernestine Bellemare 819-397-2551
Carmen Tremblay 819-397-5272

Merci beaucoup d'encourager le cercle de Fermières de Saint-Lucien. Pour plus d'informations, vous pouvez toujours me contacter.

Carmen Tremblay, secrétaire et comité communications 819-397-5272

Les mardis, nous avons le plaisir de recevoir des jeunes élèves pour des cours de tricot. Ils sont très intéressés d'apprendre. Voici leurs noms : Yoann Lafond, Dale Boisjoli, Élodie Lussier, Kassy Lampron, Marie Anne Gaudet, Lynda Lahaie et Émilianne Mayrand.



L'école des 2 Rivières



Bonjour,

Le printemps est à nos portes et déjà les projets et les idées se bousculent pour finir le reste de l'année scolaire en beauté. Depuis février, vous pouvez inscrire vos enfants pour le préscolaire 2010-2011.

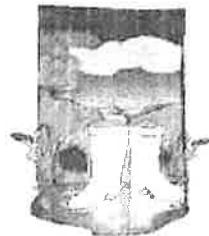
Rencontre du conseil d'établissement du 19 janvier

Les sujets suivants étaient à l'ordre:

- Campagne de financement
- Sorties et activités du carnet responsabilité
- Activités pour la St-Valentin
- Budget
- Aide aux devoirs et école en forme et en santé

Mme Jacinthe Lebel du Service d'Animation de Vie Spirituelle et d'Engagement Communautaire est venue nous parler d'éventuels projets possibles et de ceux déjà en place dans l'école. Vos enfants vous ont peut-être déjà parlé des projets « Arc-en-ciel » et « Un ange dans la cours » ou de « L'escalade du Mont Everest »? Ce sont quelques-uns des projets qui ont été élaborés par l'équipe d'animation de l'AVSEC. Cette conférence fut fort intéressante et appréciée de tous. L'absence de parent à cette réunion fut de nouveau un déappointment.

Ce qui s'est passé!



Du nouveau pour Édu-Groupe, le portail de la commission Scolaire des Chênes. Depuis peu, il est maintenant possible d'assurer une meilleure communication entre les parents et l'école. Après avoir donné votre adresse courriel à l'école, les parents pourront donc avoir accès à plusieurs informations sur leurs enfants comme :

- Bulletin en cours
- État de compte
- Cours, travaux et enseignants (le nom des enseignants pour chaque matière)
- Transport (nom du chauffeur, numéro de l'autobus, heure de passage des autobus)

Éventuellement des communautés pourront se former sur ce site et ainsi des informations tels que devoirs et leçons, date d'examen oral, indication pour projets de groupe, activités à venir et bien d'autre, pourraient être publiés. Il faut savoir que beaucoup d'outils pour guider nos enfants sur le web s'y retrouvent et qu'il est très riche d'informations précieuses sur le comportement des enfants face à internet. Il y a aussi des liens pour l'aide aux devoirs. Allez jeter un œil!

En janvier la campagne de financement a apporté des profits de 1196.31 \$ à l'école. Cette somme servira à financer les activités récompenses et à couvrir une partie du transport de la sortie de fin d'année. Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont contribué à cet événement.

L'école des 2 Rivières (suite)



En février la Dictée P.G.L. a permis d'amasser une somme de 634.89 \$. La moitié du montant a été envoyée à la fondation Paul-Guirin Lajoie et l'autre moitié servira à l'école. **La grande gagnante pour notre école est Kelliane D'Amour.** Elle participera à la dictée régionale ce mois-ci. Les gagnants de classe sont :

Maternelle = Léa Côté
 Groupe 101 = Yoan Lafond
 Groupe 201 = Marianne Ménard et Annabel Houle
 Groupe 301 = Marie-Anne Gaudet
 Groupe 401 = Raphaël Cantin Desrochers
 Groupe 501 = Kelliane D'Amour
 Groupe 601 = Gabriel Boudreau

Félicitations aux gagnants!



Les enfants de la 1^{ère} et 2^e année, ont pu suivre la transformation de têtards en grenouilles grâce à un bel aquarium dans leur classe. En janvier, la caravane du grand défi Pierre-Lavoie s'est arrêtée à notre école pour motiver les jeunes à adopter un mode de vie plus sain. Ce fut une expérience inoubliable pour tous les enfants. Dans cette caravane, il y avait 16 vélos stationnaires, tous équipés d'un ordinateur et d'un système de vélo virtuel pour simuler des courses. Des ateliers de saine alimentation ont aussi été donnés. Les enfants ont aussi reçu une boîte à lunch en carton recyclé qu'ils ont dû façonner eux-mêmes et sur laquelle était imprimée la constitution d'un repas sain et équilibré. Des activités comme la Kermesse et les sorties au centre culturel ont aussi eu lieu.

Pour la St-Valentin les enfants ont décoré les murs de l'école de beaux poèmes pour souligner la fête de l'amour.

En maternelle la collection des 100 fut une belle réussite. Les enfants s'étaient déguisés en centenaire pour l'occasion. Les cocottes, roches, collants, boutons, coquillages et autres furent à l'honneur. Bravo à tous les élèves et merci aux parents pour la belle présentation qui a été vue par toutes les autres classes de l'école.

C'est du 7 au 13 février qu'avait lieu la semaine des enseignants. Une attention particulière a été faite de la part du conseil d'établissement pour souligner leur excellent travail.

Ce qui est à venir!

La 5^e année aura elle aussi quelque chose à mettre dans leur aquarium. Les élèves recevront sous peu leurs petites truites. Un autre beau projet à suivre!

Une nouvelle étape commence et la remise des bulletins est pour le 23 mars.

Le mois de mars étant le mois de la nutrition, c'est du 22 au 26 mars que ce tiendra le défi « Moi j'croque » en collaboration avec M. François Girard en éducation physique.

Un grand pas en technologie à notre école est sur le point de se faire. Nous sommes à quelques semaines de passer du tableau noir au tableau blanc et je parle ici du « TBI ». Un tableau blanc interactif qui est un dispositif qui allie les avantages d'un écran tactile et d'un vidéoprojecteur. Sur ce tableau, on peut y écrire, y dessiner, comme sur un vrai tableau. De plus, il permet de déplacer les objets dessinés (un mot, un cercle, etc.), de les redimensionner et de leur faire subir une rotation. On est capable également d'y afficher une image comme une carte du monde, une photo des parties du squelette ou même une animation. Le contenu du tableau peut être sauvegardé, imprimé et même préparé à l'avance par l'enseignant. L'effacement du tableau et son remplacement par un autre contenu se fait en une fraction de seconde et sans poussière de craie. Ce sont ces mêmes contenus qui pourraient éventuellement se retrouver sur le portail de la commission scolaire. Avec cette nouvelle technologie nous pensons intéresser davantage nos enfants à la matière puisqu'ils pourront eux aussi utiliser ce tableau. C'est bien sûr une aventure à suivre!

Rappel

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour couvrir et réparer, occasionnellement, des livres de la bibliothèque-école.

Les enfants peuvent parfois se décourager de l'école, n'oubliez pas de les encourager. Bravo de 100 façons : www.csdecou.qc.ca/sources/sources/pageprof/pwmarc/htm;bravo.htm

Un enfant encouragé prend confiance en lui;
 Un enfant louangé apprend à apprécier;
 Un enfant qui vit dans une atmosphère positive apprend à se valoriser;
 Un enfant accepté et qui vit dans une atmosphère d'amitié apprend à trouver l'amour autour de lui.

Auteur inconnu

Voici deux sites internet riches en information et en outils utiles pour les parents :

www.biengrandir.com
www.saineshabitudesdevie.gouv.qc.ca

En espérant vous voir à une de nos rencontres du conseil d'établissement. Vous y êtes les bienvenues!

Karyn Gallant



Bonjour Luciennoises et luciennois,

Le 16 janvier dernier s'est tenue l'assemblée générale annuelle. Les membres des Loisirs ont été réélus à leur poste et un nouveau membre s'est ajouté. Voici les noms des membres au sein du conseil d'administration : Martin Carignan, France Emond, Josée Pigeon, Nathalie Iuliani, Robert Handfield et Vicky Croteau. Le soir de L'AGA, les loisirs ont souligné le travail de leurs bénévoles avec un souper costumé et une soirée disco des années 1970-1980.

Sports

Grâce à mère nature et de nombreux participants, le tournoi de « snout » qui s'est tenu les 5, 6 et 7 février 2010 fut couronné de succès. Merci à nos bénévoles de l'événement, aux spectatrices et spectateurs. Merci aux nombreux joueuses et joueurs (23 équipes !). Félicitations pour la belle participation et particulièrement aux équipes gagnantes :

Classe homme : Alain Murray

Familiale A : Pascal Léveillé

Familiale B : Sébastien Bonin

Les finalistes furent les équipes de Samuel Shenney, Cédric Lebeau et Jean-Philippe Boucher. Le tournoi de la fin de semaine s'est terminé dimanche après-midi avec le tirage de trois beaux prix :

Premier prix : une télévision de 40 pouces gagné par Claire Provencher de St-Lucien

Deuxième prix : un séjour à l'auberge du Lac Taureau par François Moulin de Drummondville (autrefois de St-Lucien)

Troisième prix : 250 \$ gagné par l'équipe de « snout » de Construction Bertrand Dionne.

Bravo aux chanceux et profitez-en !

Nous sommes à préparer les activités estivales tel que le soccer, le tournoi de ball etc. Les informations vous seront communiquées en temps opportun.

À bientôt !

Bien à vous,



L'équipe des Loisirs



Fierté régionale depuis 1944
Section locale de St-Lucien

Bonjour à toutes et à tous,

L'assemblée générale annuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec, section locale de Saint-Lucien, a eu lieu le 21 février dernier. Lors de cette assemblée, on a procédé à l'élection des membres du conseil local d'administration. Je vous les présente : Gilles Bouchard (administrateur), Paul-Émile Gendron (administrateur), Diane Lassonde (vice-présidente), Denise Mercier (administratrice), Suzanne P. Lebeau (présidente), Josée Pigeon (administratrice) et France Valence (secrétaire-trésorière). Je remercie le Cercle des Fermières de Saint-Lucien pour leur implication dans le cadre de cet évènement en exposant des œuvres de qualité produites par ses artisanes ainsi que tous les membres qui ont contribué au succès de l'assemblée générale soit par leur présence ou leur implication dans l'organisation.

La Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec sera maître d'œuvre régional de la Fête nationale du Québec pour une 13^e année consécutive. Le thème de la Fête sera «Célébrons notre créativité» De plus, elle

coordonnera les *Jeudis en chansons*, événement qui aura lieu dans les municipalités rurales de la région, du 8 juillet au 26 août prochain. Je vous invite à participer en grand nombre à ces festivités. Votre section locale vous donnera des informations additionnelles sur les activités liées à ces événements qui se dérouleront dans notre municipalité.

Je vous rappelle que vous pouvez devenir membre de la Société Saint-Jean-Baptiste et ainsi soutenir la promotion de la culture québécoise. Les cartes de membres sont disponibles auprès des membres de votre conseil d'administration au coût annuel de 7 \$.

Pour conclure, n'oubliez pas de nous faire parvenir vos demandes d'aide financière que nous analyserons avec grand intérêt.

La présidente,
Suzanne P. Lebeau



Dans cette édition, je vous présente madame Michelle Collette agente immobilière affiliée demeurant au domaine Lemire et possédant une terre au 4^e rang. Les agents immobiliers sont tous des travailleurs autonomes. Allons découvrir une personne qui a décidé d'être son propre patron.

Le commencement

Madame Michelle Collette était gérante du magasin Légaré Meubles en 1997 à St-Jean-Sur-Richelieu lorsqu'elle fut transférée à Drummondville. Elle est tout de suite tombée en amour avec la région. St-Lucien lui a convenu parfaitement puisque c'est la campagne à 15 minutes de la ville. Un an plus tard, la chaîne de Légaré Meubles a fermé tous ses magasins. Lorsque Michelle a acheté sa première maison à l'âge 23 ans, elle s'était dit qu'un jour elle serait courtier immobilier. Donc, avec cette fermeture, c'était l'occasion idéale de commencer une nouvelle carrière. Et de plus, les tests qu'elle a dû passer avec le comité d'aide au reclassement suite à la fermeture de l'entreprise ont confirmé ses aptitudes d'agente immobilière. Elle commença donc un cours en 1998 à Trois-Rivières dans ce domaine.

La profession

Lorsque l'on commence cette profession, on est un agent immobilier affilié. On est notre propre patron mais on est obligé de travailler avec un courtier c'est-à-dire une bannière (ex. : La Capital, RE/MAX, Century 21, etc.) pendant deux ans. Ensuite, on peut prendre un cours où l'on deviendra agréé et qui fera en sorte que l'on a plus de déduction à l'impôt et que l'on peut avoir sa propre bannière.

Michelle Collette a choisi La Capitale Drummondville Inc. pour différentes raisons dont son volet formation. Mais peu importe la bannière que l'on choisit, le monde de l'immobilier est petit et les agents travaillent ensemble afin que l'acheteur et le vendeur aient les meilleures conditions et qu'ils soient satisfaits.

Lorsqu'on est agent immobilier, il faut être conscient que l'on est à notre compte et que l'argent ne tombera pas du ciel. Donc, il faut rester continuellement motivé et être en alerte d'une belle occasion d'affaire. Ce métier demande plusieurs heures et il faut être flexible dans son horaire et disponible car c'est à toute heure de la journée, de soir et de fin de semaine. De plus, il faut avoir une base en comptabilité, vouloir aider les gens, être entrepreneur, être sociable, et avoir de l'empathie afin de comprendre les gens qui vivent des deuils, des divorces, séparations et des faillites car il y a plusieurs raisons qui poussent une personne à vendre sa maison.

Service et produits offerts

Au début de sa carrière et afin de mieux se faire connaître, Michelle allait voir les maisons mises en vente

Mars 2010

Le P'tit Curieux

Page 13

par le propriétaire pour lui offrir ses services. Après 12 ans de carrière, c'est par référence qu'elle obtient ses nouveaux clients. D'ailleurs, elle entretient toujours de bonnes relations avec ses anciens clients et elle fait toujours des suivis après ventes auprès d'eux et vérifie leur satisfaction afin d'assurer une fidélisation de sa clientèle car un jour, peut-être, ils auront besoin d'elle dans une vente ou d'un achat quelconque.

Le travail d'agent immobilier consiste à rencontrer le client, évaluer ses besoins et le conseiller pour faire une meilleure vente et une mise en marché optimale, l'inscription de la vente sur le site web commun de tous les agents (sia.ca) et autres sites web, prendre les appels lorsqu'on est l'agent de garde à notre bannière, rechercher des acheteurs potentiels, faire les visites et cordonner le financement, l'inspection et le notaire.

Michelle Collette est membre de la chambre immobilière du centre du Québec et possède son permis ACAIQ.

Le marché immobilier

On prévoit une hausse de 2 à 4 % des ventes en 2010 et le marché sera un marché équilibré c'est-à-dire un marché de vendeur/acheteur. En 2009, le marché était plus vendeur c'est-à-dire qu'il y avait plus de maisons à vendre que d'acheteurs.

Le prix des maisons est déterminé par des comparaisons avec des maisons vendues dans la région avec des caractéristiques semblables et ensuite on rajoute les extras. Dans la MRC Drummond, le meilleur endroit pour vivre est St-Lucien à cause du rapport qualité prix (du point de vue de la distance avec la ville et les services offerts). Par contre, il y a beaucoup d'acheteurs qui aiment la campagne en étant pas trop loin de la ville et c'est ce que notre municipalité offre. Le meilleur temps pour vendre sa maison est en automne et pour acheter c'est le printemps.

Lorsqu'il y a des maisons qui sont vendues pour reprise de finance, ça ne veut pas dire que ce sera une bonne occasion d'affaire. Au contraire ! Il faut être prudent et inspecter un peu plus car les gens qui sont partis n'ont pas toujours quitté les lieux dans la joie et ont peut-être causé des dommages.

Michelle Collette n'a pas de limite de territoire, elle peut vendre partout au Québec et elle a même une maison à vendre en République Dominicaine. Elle est très connue à St-Lucien, vous pouvez voir ses affiches un peu partout.

Avantages

Un des avantages de demander les services de Michelle est la publicité qu'elle fait. Elle fait beaucoup de publicité via les journaux et revues tel que Le Dépanneur Québécois. Elle est disponible pour ses clients et retourne rapidement ses appels.



Bon appétit! *La vie économique (suite)*



Elle offre un service courtois et dynamique, fait un si rigoureux de ses dossiers et fait beaucoup connaître St-Lucien aux gens de la ville.

Perfectionnement

Le perfectionnement prend une place importante pour Michelle. Elle prend le maximum des formations offertes par La Capitale et par l'ACAIQ (Association des courtiers et agents immobiliers du Québec) pour être plus performante dans son domaine. Voici quelques exemples de cours : nouveauté en construction, analyse des sols, nouveau règlement sur les fosses septiques, etc.

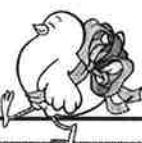
Projets futurs

Le projet futur de Michelle Collette est de se rediriger vers la vente de maisons neuves via des projets de développement domiciliaire tout en gardant la vente de maison usagée.

Pour avoir plus d'information sur la vente et l'achat de biens immobiliers, voici les coordonnées de Michelle Collette :

Cellulaire : 819-470-9682, bureau 819-474-4111 au par courriel : michco@9bit.com

Nous lui souhaitons beaucoup de succès et de la prospérité !



Salut les jeunes !

On va bientôt avoir un congé de Pâque ! Youppie ! 5 jours de congé !

Et l'école va bientôt se terminer. Il ne reste que 3 mois d'école, après de belles vacances nous attendent.

Qu'est-ce vous aller faire pendant le congé de Pâques ? On va vous donner des suggestions...

Tiffany et Jenylee

Suggestions

- 1- Il y a le cinéma;
- 2- joueur dehors;
- 3- magasiner;
- 4- et manger du chocolat ! ☺



Film à l'affiche pour le cinéma

- ❖ Alice au pays des merveilles
- ❖ Le journal d'un dégonfler
- ❖ Rage de vivre



La recette du journal



PAIN AUX BANANES

Chauffer le four à 350° F

Mélanger ensemble ces premiers ingrédients :

1 ½ tasse de farine tout usage
 ½ tasse de noix (Grenoble haché)
 2 c. à thé de poudre à pâte
 1 c. à thé de sel
 ¼ c. à thé de bicarbonate de soude

Ensuite, dans un autre bol, mélanger ensemble ces ingrédients :

1 tasse de purée de bananes
 1/3 tasse huile d'olives
 1/3 tasse de sirop d'érable
 2 œufs battus



Faire un puit au centre des ingrédients secs.

Verser le mélange liquide.

Mélanger à la cuillère de bois tranquillement jusqu'à L'obtention d'une pâte homogène.

Verser dans le moule graissé.

Cuire pendant 50 à 60 minutes.

Laisser refroidir 10 minutes avant de démouler.

Envelopper dans papier d'aluminium.

Note : C'est la recette que France Valence a faite pour l'AGA de la société St-Jean Baptiste qui s'est tenue le 21 février dernier.



RAPPEL A TOUS LES CITOYENS - GROS REBUTS

Voici une liste de plusieurs matériaux qui ne sont pas ramassés lors de l'enlèvement des gros rebuts et certaines solutions à vos problèmes :

1- **Vous rénovez, vous construisez, vous démolissez...**

Note : Veuillez prendre note que les matériaux secs provenant de travaux de démolition, de rénovation ou de construction sont exclus de cet enlèvement.

Solution : Vous pouvez louer des conteneurs auprès de la Régie Intermunicipale de Gestion des Déchets du Bas-Saint-François en composant le (819) 395-5096.

2- **Vous avez des batteries d'automobiles...**

Solution : Informez-vous près de chez vous car la plupart des garages acceptent de reprendre les vieilles batteries.

3- **Vous avez des pneus qui ne serviront plus...**

Solution : Informez-vous près de chez vous car la plupart des centres de pneus acceptent de les reprendre. (Exemple : Centre de pneus GCR situé sur le boulevard Lemire à Drummondville)

4- **Vous avez beaucoup de métaux...**

Solution : Veuillez téléphoner à des ferrailleurs de votre région afin qu'ils puissent ramasser les métaux avant l'enlèvement des gros rebuts.

5- **Vous avez des gros rebuts ménagers...**

Note : Nul ne peut déposer lors de l'enlèvement des gros rebuts, tous contenants munis d'un couvercle, d'une porte ou de tout autre dispositif de fermeture, à moins d'avoir au préalable enlevé les portes ou les couvercles de façon à ce qu'aucun enfant ne puisse, en s'y introduisant, y rester enfermé.

* Veuillez prendre note que les articles tels que : cuisinières, téléviseurs et autres meubles doivent être déposés au chemin le plus tôt possible, la veille de l'enlèvement, afin de permettre aux récupérateurs de les ramasser.

**Tous les appareils électroménagers (réfrigérateur, congélateur, climatiseurs, etc.) qui contiennent des halocarbures ne seront pas ramassés. Selon la disposition particulière retrouvée à l'article 14 du règlement sur les halocarbures, nous ne sommes plus en mesure de prendre ces appareils lors de la collecte des gros rebuts.

6- **Vous avez des branches d'arbres...**

Note : Vous devez couper vos branches et les attacher de façon à ne pas excéder la longueur d'un (1) mètre. Pour les feuilles mortes ou autres rebuts du même genre, ils doivent être ensachés dans des sacs hydrofuges.

7- **Vous avez des objets lourds...**

Note : Les gros rebuts tels que la pierre, le béton, la terre ou tout autre rebut semblable ne seront pas ramassés. Voici donc quelques solutions afin d'éviter que certains objets restent en bordure du chemin : vous pouvez les enterrer ou vous informer auprès d'une carrière.

8- **Vous avez des substances dangereuses...**

Note : Veuillez prendre note qu'il est interdit de déposer des substances dangereuses telles que : peinture, teinture, huile, graisse ou autres matières semblables ainsi que des récipients contenant ces matières.

Solution : Rapportez vos contenants de peinture et teinture dans des endroits où ils vous sont possibles d'en acheter. Certaines municipalités possèdent des contenants à cet effet.

Merci de votre collaboration !

Gros rebuts - printemps 2010 - 24 mai
Gros rebuts - automne 2010 - 11 octobre 2010



À VENDRE / À ACHETER/ À LOUER :

À vendre :

- Manteau, casques de moto, gants
 - 2 manteaux de moto de marque Rhino de couleur noir et rouge, doublure amovible (2 en 1). Grandeur : medium (femme) et 2XL (homme), comme neuf. Prix : 150 \$ chaque
 - 2 casques de moto : 1 « small » Z1R (femme), 1 large HJC (homme), comme neuf. Prix 80 \$ chaque
 - 1 paire de gant de moto long, doublé en cuir noir de grandeur médium. Prix : 40 \$
- Tél. : 819-397-5782, Richard ou Hélène
- Scooter et Poêle à combustion lente
 - Scooter Keeway 2009 50CC, 700 km avec coffres et casque. Prix payé 3 000 \$, le laisse pour 2 000 \$
 - Poêle à combustion lente de modèle classique, marque Drollf. Flambant neuf, capacité de chauffer 1 600 p². Payé 825 \$, le laisse pour 625 \$
- Tél. : 819-397-4274

À VENDRE / À ACHETER/ À LOUER :

À vendre :

- Tapis roulant
 - Tapis roulant électrique de marque Weslo, cadence 927. Prix demandé : 175 \$
- Tél. : 819-397-4571, Marie-France

Recherche

- Personne pour tonte de pelouse et découpage rue de la Terrasse. Doit fournir équipement.
- Contacter : Mme. Allard 819-472-5238

ANNIVERSAIRES :

Mars :

- 11- Pierrette Ricard
- 13- Annabel Sauvage
- 17 - Michel Provencher
- 17 - Lauraine Noël
- 18 - Jimmy Rocheleau
- 25 - Gabriel Boucher Lampron
- 28 - Denise Mercier

ANNIVERSAIRES :

Avril :

- 01- Mario Laterreur
- 02- Gilles Joyal
- 04- Julie Noël St-Sauveur
- 07- Paul-Émile Gendron
- 12- Marielle Lemire Auger
- 12- Jocelyn Provencher
- 13- Jacques Provencher
- 15- Sylvie Lampron
- 16- Jean-Claude Comeau
- 16- Jean-Paul Gouin
- 20- Carole Rocheleau
- 23- Gérard Rochette



Mai :

- 02- Robert Lacourse
- 10- Claude Houle
- 13- Rémi Laterreur
- 13- Daniel Hébert
- 13- Daniel Blanchette
- 22- Johanne Parent
- 26- Richard Côté
- 26- Eric Bisson

Juin :

- 04- Jennylee Bisson
- 09- Yvon Lehoux
- 13- Julie Laterreur
- 13- Guylaine Lalancette
- 16- Gisèle Bellemare Charrette
- 26- Thérèse Beauregard
- 29- Marianne Ménard

CONCOURS D'ORTHOGRAPHE DU P'TIT CURIEUX

Veuillez écrire lisiblement svp.

Nom : _____

Tel : _____

RÉPONSES

Fautes trouvées

Section de l'article (ex : la vie économique)

No de la page

Veuillez répondre avant le 11 avril à midi